



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5043

Lyon 3e - Acceptation de l'offre de concours formulée par la SPL Part Dieu au profit de la Ville de Lyon en vue de la réalisation de la démolition et de la dépollution de l'édicule situé en rez-de-chaussée de la bibliothèque Part Dieu - EI 03047

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 SEPTEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 SEPTEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2019

DELIBERATION AFICHEE LE : 3 OCTOBRE 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme AIT MATEN (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme HOBERT), M. CUCHERAT (pouvoir à M. SECHERESSE), Mme FRIH (pouvoir à Mme HAJRI), Mme BLEY (pouvoir à M. GIORDANO), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. TOURAIN (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), M. REMY, M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2019/5043 - LYON 3E - ACCEPTATION DE L'OFFRE DE CONCOURS FORMULEE PAR LA SPL PART DIEU AU PROFIT DE LA VILLE DE LYON EN VUE DE LA REALISATION DE LA DEMOLITION ET DE LA DEPOLLUTION DE L'EDICULE SITUE EN REZ-DE-CHAUSSEE DE LA BIBLIOTHEQUE PART DIEU - EI 03047 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 10 septembre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la Part Dieu porté par la société publique locale (SPL) Part Dieu, aménageur de la zone d'aménagement concerté (ZAC), le centre commercial sera reconfiguré notamment par la création d'une nouvelle entrée rue Servient. Ainsi, le mail piéton existant le long de cette rue sera requalifié et valorisé.

La Ville de Lyon est propriétaire de la Bibliothèque municipale située 30 boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3^{ème} sur les parcelles cadastrées AR 88 et AR 89.

Au rez-de-chaussée de celle-ci, se trouve un édicule de 28 m², communément appelé « édicule Icare », lequel forme une excroissance de 13 m² au début de la rue Servient. Cet édicule constitue le local d'accès à l'escalier de secours des 5 niveaux de plateaux administratifs de la bibliothèque. Il héberge également les serveurs informatiques de la Ville et des serveurs de secours de la Métropole.

Consciente que cette excroissance, située sur l'emprise du futur mail piéton requalifié, constitue un élément peu qualitatif et ne participe pas à la dynamique de valorisation des espaces publics du secteur, la Ville a accepté de procéder à sa suppression en réalisant les travaux de désamiantage et démolition.

Ces travaux consistent principalement en :

- la démolition des 28m² de surface bâtie et voies et réseaux divers, jusqu'à une profondeur de 1 mètre par rapport au niveau de l'extérieur ;
- la désactivation et la déconnexion physique de réseaux éventuellement présents ;
- la mise en place d'un report d'alarme au poste de garde de la bibliothèque municipale ;
- la mise en place de portes vitrées antieffraction d'accès au centre informatique suite à la suppression du sas ;
- le report des caméras de vidéo-protection et du déclencheur manuel d'incendie ;
- l'obturation en façade de la porte de communication existante entre le sas de l'escalier et le dégagement de la salle des serveurs ;
- le remplacement des châssis vitrés ;
- la reprise de l'électricité, des enduits de façade, du sol, de la cloison et adaptation du réseau de ventilation ;

- les travaux de désamiantage.

Dans ce contexte, la SPL Part Dieu, aménageur de la ZAC, a proposé de verser à la Ville, maître d'ouvrage, une offre de concours d'un montant équivalent au coût de l'opération précitée. Il vous est donc aujourd'hui proposé d'accepter cette offre dont les modalités de versement sont précisées dans la convention annexée aux présentes.

Le montant prévisionnel de l'opération, et donc de l'offre de concours, est aujourd'hui estimé à 151 000 euros TDC à majorer des frais de désamiantage. Le montant définitif sera ajusté par un avenant à la présente convention à la fin de l'opération. Il est proposé que la SPL Part Dieu verse 40% de la somme au début des travaux, et le solde à la fin de l'opération, sur présentation des factures des différents prestataires.

Vu le projet de convention de versement de l'offre de concours ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

- 1- La convention de versement de l'offre de concours de la SPL Part Dieu au profit de la Ville de Lyon pour la réalisation des travaux de dépollution et démolition de l'édicule formant une excroissance de la bibliothèque Part Dieu le long de la rue Servient est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer la convention de versement de l'offre de cours ainsi que tout document y afférent.
- 3- La réalisation de la recette sera imputée à la nature comptable 1328, fonction 321, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY